

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE GUICHE

**Séance du 10 avril 2019**

L'an deux mil dix-neuf et le dix avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par convocation du 2 avril 2019, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean Yves BUSSIRON, Maire.

Etaient présents : MM. Jean Yves BUSSIRON, Thierry AIMÉ, Lilian GAILLARDET, Michel MALBET, Philippe PECASTAINGS, Raymond POUYANNÉ, Bernard SALLABERRY, Mmes Jacqueline BAREIGTS, Sandrine BUSSIRON, Pauline DELRIEU, Delphine LESTASTEREYRES, Constance MAUGENET et Nelly MONTAUZER MERDY.

Excusé représenté : M. Pierre DIBON (pouvoir donné à Mme Sandrine BUSSIRON).

Absente excusée : Mme Céline LAFITTE.

Madame Pauline DELRIEU a été élue secrétaire.

**Objet** : **Vote du budget primitif 2019 – Budget principal de la Commune de GUICHE**

Maire, Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean Yves BUSSIRON,

**VOTE** à l'unanimité, les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2019:

- Fonctionnement
  - Dépenses : 1 942 400,00 €
  - Recettes : 1 942 400,00 €
- Investissement
  - Dépenses : 2 054 000,00 €
  - Recettes : 2 311 420,00 €

	Pour rappel, total du budget :	
<u>Fonctionnement</u>		
- Dépenses	: 1 942 400,00 €	
- Recettes	: 1 942 400,00 €	
<u>Investissement</u>		
- Dépenses	: 2 354 300,00 €	(dont 300 300,00 € de RAR)
- Recettes	: 2 354 300,00 €	(dont 42 880,00 € de RAR)

Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 13  
Nombre de suffrages exprimés : 14  
Nombre de votes POUR : 14  
CONTRE : 0  
ABSTENTIONS : 0

Fait et délibéré à GUICHE, le 10 avril 2019

Le Maire,

Reçu par Contrôle de légalité, le **29 AVR. 2019**

Affiché le **19 AVR. 2019**



Jean Yves BUSSIRON